

GUILLIGO' MAG

LE MAGAZINE DE
Guilligomarc'h

DÉCEMBRE

2022



VIE ASSOCIATIVE

49 invités au repas de nos aînés

INFOS PRATIQUES

L'éclairage nocturne sur la commune



GUILLIGOMARC'H

www.guilligomarch.com



Éditorial



Chers Guilligomarchoises et Guilligomarchois

Nous traversons une période très difficile, à peine sortis de la pandémie de covid 19, nous voilà plongés 24 heures sur 24 dans une guerre proche de chez nous. La conséquence : une augmentation directe des prix de l'énergie, des matériaux, des céréales, qui grève le pouvoir d'achat de tous nos concitoyens. Cette inflation dont nous n'étions plus habitués, impacte les salaires et les retraites qui ne sont pas forcément indexés sur l'augmentation du coût de la vie. Cette inflation impacte également considérablement nos investissements. Nous nous en rendons compte notamment au niveau du coût final de la MAM (maison d'assistants maternels), engendrant une part d'autofinancement bien plus importante que ce que l'on estimait au début du projet, et ce malgré la perception de plusieurs subventions.

La sévère sécheresse de cet été, nous fait prendre conscience que, dans les années à venir, il faudra prendre des mesures pour que l'eau soit toujours disponible en quantité et en qualité. Les élus de Quimperlé Communauté en sont tous conscients, et s'y attèlent.

Malgré tous ces désagréments, qui ne sont rien en rapport à ce que subit le peuple Ukrainien, essayons de rester optimistes et de garder espoir en l'avenir.

Une première famille s'est installée dans le lotissement « les terrasses de Guernévez ». Tous les lots sont pratiquement vendus ou réservés, et les constructions démarrent au fur et à mesure de l'obtention des permis de construire, et de la disponibilité des constructeurs. Cela est de bon augure pour le dynamisme de la commune, le développement de notre école, et l'activité de la MAM, dont les travaux sont relancés suite à la chute du mur arrière de la bâtisse.

Nous avons récemment acquis le restaurant « LE BIGOT » au centre du bourg. Le choix de l'architecte sera réalisé très prochainement, et nous inscrirons les travaux dans le prochain budget de la commune.

De nouvelles mesures vont être prises afin d'économiser l'énergie. La plage horaire de l'éclairage public sera réduite, ainsi que la température dans les locaux communaux.

Le conseil municipal a décidé de maintenir les illuminations de Noël afin que petits et grands retrouvent ces moments de joie et de convivialité, propices en cette période de fin d'année.

J'aurai le plaisir de vous communiquer davantage d'informations, lors des vœux de la municipalité, pour lesquels vous êtes cordialement invités le vendredi 20 Janvier 2023 à 19 heures, salle TI AN HOLL Jean Louis MENTEC.

Alain Follic,
Maire de Guilligomarch



Alain Follic
Mairie de Guilligomarch'h
Maer Gwelegouarc'h

Pennad stur

Emaomp atav e-kreiz ur mare diaes-tre, n'omp ket c'hoazh disamet-tre eus ar c'hovid 19 ha bremañ zo degouezhet ur skoilh all ganeomp, noz deiz ne vez ket 'met kaoz eus ar brezel, 'tre 'tal hor c'hichenn ; ha da heul e ya tout an traoù war-raok, priz an energiezh, an danvezioù, an ed, ken ez eo diskenet galloud-prenañ hor genvroiz, N'omp ket kustum deus seurt c'hwezadur ar prizioù hag ar goprou pe ar pansionoù n'ez eont ket dalc'hmat da heul, Gant an dra-se omp lakaet diaes ivez war dachenn hor postoù arc'hant, Da skouer eo anat e vo ret deomp lakaat muioc'h a arc'hant a-benn echuiñ an ti-magouri eget ar pezh e oamp o soñjal e-penn kentañ ar raktres, daoust ma vez meur a skoazell.

War-lerc'h ar sec'h-or kalet a zo bet en hañv tremenet e vo ret deomp diwall muioc'h gant an dour, gant ar c'halite koulz hag ar gementad, ha krog eo dilennidi kumuniezh kumunioù Kemperle da labourat war an dachenn-se,

An diaesamantchoù-se a zo dister e-keñver ar pezh 'vez gouzañvet gant tud bro Ukraina, ha ret eo deomp derc'hel da welet an traoù war an tu mat.

Ur familh a zo deuet da chom e lodennaoueg « Leurenn Gernevez ». Al lodennoù 'zo kazi tout miret pe gwerzhet ha krog 'vezer gant al labourioù kerkent ha ma vez bet an aotreoù-sevel ha pa c'hall al labourerien dont war an dachenn ; an dra-se 'zo ur seblant vat evit startijenn ar gumun, diorenn hor skol ha mont en-dro ar MAM, Adlañset eo al labourioù war-dro ar MAM goude ma oa bet kouezhet ar voger adreñv.

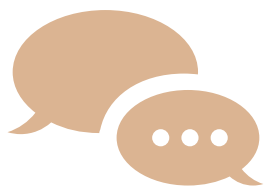
'Nevez zo eo bet prenet ganeomp ti-debriñ « Le Bigot » e-kreiz ar vourc'h. Hepdale 'vo dibabet an architad hag e vo lakaet al labourioù e kentañ budget da zont.

Divizioù nevez 'vo kemeret evit espern an energiezh. Ar gouleier publik ne chomo ket ken pell war-elum, temperadur ar salioù kêr a vo izelaet.

Divizet eo bet gant ar c'huzul-kêr derc'hel gouleier Nedeleg, kement ha sederaat buhez ar re vihan koulz hag hini ar re vras e-kerzh fin ar bloaz.

Gant plijadur oc'h pedet da zegemer hetoù ar c'huzul-kêr d'ar gwener 20 a viz Genver da 7 eur noz, e sal TI AN HOLL Yann Loiz AR Mentec, e-lec'h 'vo roet deoc'h h'keleier all,

Alain Follic,
Maer Gwelegouarc'h



Sommaire



Repas des aînés

Chapelle St éloi



Concours photo



Travaux d'enrobage



Édito p.2
Sommaire p.3
Travaux p.4
Vie communale p.6
Vie associative p.6
Cérémonie p.9
Infos pratiques p.10
Bibliothèque p.15



Agenda

Décembre 2022 :

Vendredi 17 : Arbre de Noël de l'école de la fontaine

Janvier 2023 :

Galettes des rois des aînés (date à définir)

Vendredi 20 : Vœux du maire

Samedi 28 : Assemblée générale du comité des fêtes suivi du repas des bénévoles.

Février :

Carnaval de l'école de la fontaine

4 et 5 février : Boarder cross aux roches du diable

25 février : Sélectif national de descente de Canoë Kayak

Avril :

Chasse aux œufs

Mai :

Vendredi 26 et samedi 27 : Rock à Guilli

Matinée citoyenne «désherbage du cimetière»
(date à définir)

Juin :

Kermesse de l'école (date à définir)

Goûter des aînés (date à définir)

Travaux

Lotissement
de Guernevez



Lotissement de Guernevez :

La viabilisation étant terminée les premières constructions du lotissement sont en cours de construction voire pour certaines terminées.

Une maison à l'entrée, est déjà habitée, les autres sortent de terre.

Le paysage de ce lotissement est en train de prendre vie et bientôt des familles viendront aménager dans leurs maisons pensées en collaboration avec les constructeurs d'horizons différents. Deux lots restent à acquérir suite à des désistements.

Programme des enrobés

La route de Comenanchou a été enrobée du bas de Castle-Paris jusqu'à la départementale.

Nouvelle portion de route communale à être bitumée.



La MAM : maison d'assistantes maternelles



Les travaux sur la maison des assistantes maternelles viennent de reprendre après l'effondrement du mur arrière du bâtiment.

De nouveau devis ont dû être demandés aux entreprises pour les modifications à apporter au bâtiment ce qui a retardé les travaux.

Désherbage du cimetière

Samedi 15 octobre, dès 9h du matin, 18 volontaires se sont donné rendez-vous Rue de Poul Ronjou pour le nettoyage du cimetière à l'approche de la Toussaint.

Les produits chimiques n'étant plus autorisés sur la commune depuis plusieurs années, l'entretien du bourg et du cimetière demande beaucoup plus de temps à nos 2 agents.

Une fois la mission bien accomplie, Alain Follic, Maire de la commune et les élus présents ont levé leur verre pour remercier les travailleurs.



Isabelle Le Roux, à l'origine de cette démarche, souhaite renouveler cette action afin de préserver un lieu agréable pour les familles des défunts.



Chapelle
de Saint Eloi

La travaux de Chapelle de Saint Eloi

Les travaux de la chapelle sont pour l'instant à l'arrêt sur le site, mais en atelier les entreprises travaillent sur les différentes pièces démontées lors des premières interventions.

Si sur place le démontage de la charpente a pris un peu de retard, l'activité dans les ateliers ne s'est pas ralentie : Dans l'entreprise Arthema à Nantes, la restauration des statues, niches et table de communion se poursuit. Sur les photos ci-contre, on peut voir le travail de restauration de la polychromie sur la statue de Saint-Éloi qui a retrouvé sa main gauche !

Après le démontage du transept nord, Virginie Le Lièvre a dans son atelier de Domfront en Champagne nettoyé et refait certaines pièces qui étaient cassées.



Avant restauration



Après restauration



Le travail de ces artisans d'Art est remarquable et très intéressant à découvrir aux différentes étapes de leur intervention.

Bien souvent nous ne réalisons pas la complexité de leur ouvrage. Les photos exposées lors des différentes manifestations de l'association : « Les amis de la chapelle » permettent d'en donner un petit aperçu.



Pièces de vitrail cassée et pièce neuve refaite

Vie communale

Concours photos pour la couverture des bulletins municipaux

C'est en préparant avec les élus le bulletin municipal de l'hiver dernier, qu'Isabelle Le Roux, Adjointe aux Affaires Sociales, a eu l'idée de faire participer les habitants à un 1^{er} concours photo pour illustrer la couverture.

Le principe : poster sur la page Facebook « Commune de Guilligomarc'h » une photo au format portrait, au thème de l'automne.

Parmi ces 9 jolies photos, ce fût celle du **Lavoir de Saint Méven**, photographiée par **Vanessa Heuline**, qui a été choisie par les élus et la graphiste pour représenter la couverture du magazine.

Le second concours photo pour le bulletin de juin fût remporté par **Patricia Gössler**, pour sa belle photo des **Roches du Diable**.

Les 2 gagnantes ont reçu chacune un coffret cadeau avec cidre & jus de pommes de la Cidrerie Martin de Plouay ainsi que des crêpes et pot de caramel au



beurre salé d'Anne Claude Féon, des Petits Secrets d'Entre Pots d'Arzano.

Des produits locaux, qui sont bien appréciés lors des fêtes sur la Commune.

Vie associative



Bénévoles
de l'association Saint-Éloi

Les amis de Chapelle Saint-Eloi

Le 7 août 2022, le traditionnel repas de crêpes de l'association a connu un vif succès.

N'en ayant pas organisé ces deux dernières années pour raisons sanitaires, les bénévoles se sont laissés surprendre par l'affluence des convives.

Le service a été plus long que de coutume car vous étiez plus de 250 à participer à ce repas, mais le beau temps, la bonne humeur de chacun et l'énergie des bénévoles ont fait de cette journée une belle réussite. Merci encore à tous, bénévoles et convives pour votre participation.

Vie associative

Association des parents d'élèves

Cette année une équipe 100% féminine compose l'APE ! Stéphanie Lassalle reste présidente et Sophie Gaillard vice-présidente, Julie Perrod et Nathalie Gourdon rejoignent l'équipe en tant que trésorière et vice-trésorière, le secrétariat est toujours géré par Chloé Wysocki et Nolwenn Le Cunff Boulic.

Nous avons attaqué cette année par la soirée halloween et son parcours frayeur qui en a effrayé plus d'un ! Suivi d'un apéritif et du concours de déguisements.

Nous avons déjà lancé plusieurs actions comme la vente de samoussas avec La Cabane à Samoussas de Priziac, la vente de chocolats Jeff de Bruges pour Noël. Les élèves avaient pour mission pendant les vacances de la Toussaint de préparer une recette avec leurs parents afin de créer un livre de recettes des Plüts Cuistots de l'école de la fontaine. Ils ont également préparé en classe de jolis dessins afin de fabriquer des tabliers personnalisés.

Nous allons enchaîner sur la soirée de Noël avec la venue du Père Noël qui distribuera les cadeaux offerts par la Mairie et l'APE.



Nous avons prévu différentes ventes à emporter, la vente d'albums photos (pour classer les photos de classe durant toute la scolarité), une rando au printemps, le carnaval, la chasse aux oeufs pour Pâques et une belle kermesse pour clôturer cette année.

Pour rappel nos actions sont ouvertes à toutes et tous, pas seulement à l'école, surveillez donc notre page Facebook !

Comité des fêtes de Saint Méven

Les fêtes patronales du premier week-end de juillet ont débuté comme chaque année par le concours de pétanque du samedi après-midi. 16 équipes se sont affrontées en doublette sur l'espace de jeu réservé à cet effet à l'aire de loisirs. Le soleil généreux ce jour-là a permis un jeu de qualité et une très belle ambiance.

Je remercie le responsable et les bénévoles qui ont réalisé une belle prestation.

Le soir, après le buffet de la mairie nous avons assuré une animation musicale, mais avec Soldat Louis qui se produisait à Plouay en même temps, nous avons accueilli moins de monde que d'habitude.

Le dimanche matin a débuté par la rando pédestre, toujours aussi prisée, qui a vu sa fréquentation augmenter.

250 personnes ont pris place pour le repas dominical. La distribution des repas fut dirigée de main de maître par nos bénévoles. A noter les diverses animations, les chants marins, la tombola, la brouette, qui ont accompagnées nos convives pour leur plus grand bonheur tout au long de l'après-midi.

Merci aux bénévoles sans qui rien ne serait possible, merci à vous habitants de Guilligomarc'h et d'ailleurs pour votre fidélité.



Bravo pour le temps et le travail consacrés à l'association.

A l'heure où je rédige cet article, la dernière animation de l'année n'a pas encore eu lieu. Il s'agit du rallython.

Je lui souhaite un franc succès. Nous en reparlerons dans la prochaine édition.

Je terminerai par une date importante qui est celle du 25 janvier 2023 à 18h à laquelle se tiendra l'assemblée générale du comité des fêtes.

Nous en profiterons ce jour-là pour prendre les inscriptions des personnes qui voudront se joindre à nous.

A tous, passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Vie associative



Goûter des aînés

Mercredi 22 juin, 22 personnes se sont retrouvées à la Salle Jean-Louis Mentec Ti An Holl, pour prendre le goûter. Celui-ci était offert par le Centre Communal d'Action Sociale.

Les membres du CCAS étaient présents pour servir cidre et jus de pommes de la Cidrerie Martin de Plouay, crêpes et gâteaux bretons d'Anne Claude Féon, des Petits Secrets d'Entre Pots d'Arzano.

Cet après-midi convivial et gourmand a permis aux aînés de plus de 70 ans de se retrouver pendant que quelques photos anciennes défilaient sur grand écran ravivant de précieux souvenirs.

49 invités au repas de nos aînés

Le Traditionnel repas des aînés offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a permis aux 49 habitants présents de plus de 65 ans de se retrouver Salle Jean-Louis Mentec Ti An Holl, le samedi 5 novembre à midi.

Plusieurs nouveaux aînés ont été chaleureusement accueillis pour la 1ère fois. Cette année, les membres du CCAS ont également sollicité pour son délicieux déjeuner, le Traiteur de Lorient Le K5 de Paul Conan, originaire de Guillegomarc'h.

L'ambiance était au rendez-vous avec chansons, jeux, tombola et une projection de plus de 1100 photos d'anciennes à aujourd'hui. Madame Monique Charles, 92 ans et Monsieur Joseph Le Gallo, 85 ans, les doyens du jour ont eu le plaisir de recevoir des mains d'Alain Follic, Maire et Président du CCAS et d'Isabelle Le Roux, Adjointe aux Affaires Sociales et Vice-Présidente du CCAS, un panier garni de Mickaël Derrien, caviste de Plouay.



Les personnes de plus de 75 ans ne pouvant se déplacer pour raison de santé se verront offrir un colis de Noël à leur domicile et en Ehpad par les membres du CCAS à la mi-décembre.

Cérémonie



Cérémonie du
11 novembre 2022

Cérémonie du 11 novembre 2022

Par une belle petite matinée de novembre, les participants se sont rassemblés à l'extérieur de la mairie.

Une température clémente permettait de se tenir dehors.

Le cortège s'est ébranlé vers 10 heures 50 pour se rendre au cimetière où se trouve le monument aux morts de la commune.

Un piquet d'honneur des fusiliers-marins de l'école de Lanester nous y attendait.

Roland Jonot a fait un petit discours remerciant les participants présents et rappelant que depuis presque un an l'Europe était confrontée à une guerre.

Le Maire, Alain Follic, a lu message du Ministre des Armées et de sa secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire.

Les deux soldats morts pour la France depuis un an ont été cités. Ils sont tombés au Mali.

Ils ont rejoint tous nos morts des deux conflits mondiaux et des autres guerres.

Une gerbe a été déposée en leur mémoire.

La sonnerie aux morts retentit, suivie d'une minute de silence puis l'hymne national a été chanté par le public. Nous étions une cinquantaine dont pas mal d'enfants ou anciens élèves de notre école.

La cérémonie s'est terminée par la remise de l'insigne de portedrapeau à monsieur Jean Hérou qui détient cette charge depuis plus de 20 ans ! Qu'il soit ici chaleureusement remercié !

Le verre de l'amitié, servi par les élus, a réuni tous les participants dans la « salle parquet » de l'ancienne mairie.

Nous avons collectivement rempli cette année encore notre devoir de mémoire auprès des « morts pour la France » de notre commune.



Infos pratiques

L'éclairage nocturne sur la commune

Les conditions d'éclairage nocturne sur le territoire de la commune sont modifiés à compter du 1^{er} décembre 2022, comme sur le tableau annexé au présent arrêté.
Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage municipal.

L'éclairage nocturne à compter du 1er décembre 2022				
Localisation	Périodes hivernales		Périodes estivales	
	Extinction	Allumage	Extinction	Allumage
Rue de Guernevez	L-M-M-J-V-S-D : 21h	L-M-M-J-V-S-D : 6h45	L-M-M-J-V-S-D : 21h	L-M-M-J-V-S-D : 6h45
Rue de Poulrojou	L-M-M-J-V-S-D : 21h	L-M-M-J-V-S-D : 6h45	L-M-M-J-V-S-D : 21h	L-M-M-J-V-S-D : 6h45
Kergroës	L-M-M-J-V-S-D : 21h	L-M-M-J-V-S-D : 6h45	L-M-M-J-V-S-D : 21h	L-M-M-J-V-S-D : 6h45
D222 Stang-ar-Pont	L-M-M-J-V-S-D : 21h	L-M-M-J-V-S-D : 6h45	L-M-M-J-V-S-D : 21h	L-M-M-J-V-S-D : 6h45

Les horaires d'allumage et d'extinction constatés sur le terrain peuvent être décalés de quelques minutes en plus ou en moins du fait de la technologie des horloges.

Des délestages automatiques des armoires de commande de l'éclairage public, via la télégestion «Finistère smart Connect» ou le compteur Linky, sur le périmètre de la commune de Guilligomarc'h pourront avoir lieu à compter du 1^{er} décembre 2022, dans les conditions définies ci-après. Ces délestages sont temporaires, jusqu'au 22 mars 2023

Ces extinctions automatique ne seront appliquées qu'en cas de signal EcoWatt et durant les pics de consommation (principalement entre 18h et 20h). Elles n'auront lieu que dans les endroits où la réduction de l'éclairage public ne porte pas atteinte à la sécurité sur le domaine public. Cette mesure est temporaire.

ATTENTION AUX FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS

LES BONS RÉFLEXES



Je demande au vendeur sa carte professionnelle



Je ne laisse pas entrer un inconnu



Je vérifie la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier



Je signale toute personne suspecte ou comportement insistant au 17



J'alerte les personnes âgées ou isolées de mon entourage



GUILLIGO'MAG MAGAZINE D'INFORMATION | DÉCEMBRE 2022 • 10



Infos pratiques



Signal Conso : Un service public pour les consommateurs

Consommateur, si vous rencontrez un problème avec un professionnel : achat (magasin ou en ligne), café-restaurant, eau-gaz-électricité, banque-assurance-mutuelle, téléphonie-Internet, voyage-loisirs, automobile..., sachez que vous pouvez le signaler sur la plateforme SignalConso de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, consommation et de la répression des fraudes).

Intervention de la répression des fraudes grâce aux signalements des consommateurs

Votre signalement est automatiquement enregistré dans la base de données de la DGCCRF. Lorsque pour un même professionnel, les signalements se multiplient alors la répression des fraudes peut décider de surveiller ou de le contrôler.

Mode d'emploi de SignalConso

- ◆ 1. Signalez sur la plateforme SignalConso le problème (de manière anonyme ou non), ou posez directement votre question aux services de la répression des fraudes. Dans tous les cas, Signal Conso oriente le consommateur et le conseille.
- ◆ 2. Lorsque vous avez déposé un signalement, SignalConso contacte le professionnel pour l'en informer. Ce dernier peut alors vous répondre et/ou s'améliorer et vous serez informé par un email de SignalConso de son action. Si vous avez choisi de communiquer vos coordonnées au professionnel, il pourra vous contacter directement. Enfin, si vous choisissez d'interroger la DGCCRF sur vos droits, un agent de la répression des fraudes vous adressera par mail une réponse individualisée.

Adresse Internet de la plateforme Signal Conso :
<https://signal.conso.gouv.fr/>

BON A SAVOIR : Règlement des litiges de consommation

En cas de litiges, rapprochez-vous d'une association de défense des consommateurs qui vous aidera dans vos démarches de règlement amiable.

Retrouvez toutes les permanences et les coordonnées des associations de défense de consommateurs bretonnes sur le site de la Maison de la consommation et de l'environnement (Mce) : www.mce-info.org/pratique/

Article rédigé par la Mce,
Maison de la consommation
et de l'environnement CTRC
Bretagne - 02 99 30 35 50
info@mce-info.org - www.mce-info.org



Vous avez rencontré un problème avec une entreprise ?



Faites un signalement avec SignalConso.



L'entreprise est pincée et peut interagir.



La répression des fraudes intervient si c'est nécessaire.

Infos pratiques

Crédit photo :
ambassadair.mce-info.org



Nous vivons 80 % de notre temps en espace clos, mais l'air intérieur est 5 à 7 fois plus pollué que l'air extérieur.

Lors des travaux de propreté, nous devons nous protéger et limiter notre exposition aux produits, en particulier pour les enfants et personnes âgées.

Propreté : des conseils pour protéger sa santé et la qualité de l'air

Nous vivons 80 % de notre temps dans des espaces clos. L'air y est 5 à 10 fois plus pollué que l'air extérieur. Il est donc important de sensibiliser les particuliers et les agents de propreté ou de services à la personne à la qualité de l'air intérieur.

Agent de propreté : protéger sa santé & la qualité de l'air

Lors des travaux de propreté, nous devons nous protéger et limiter notre exposition aux produits, en particulier pour les enfants et personnes âgées.

C'est pourquoi la Maison de la consommation et de l'environnement a édité une plaquette à destination des agents de propreté ou de services à la personne pour :

- ♦ les sensibiliser aux risques liés à l'utilisation quotidienne des produits ménagers,
- ♦ et mettre en avant les bonnes pratiques.

Cette plaquette propose des conseils au quotidien sur les bons gestes à adopter et le bon matériel à utiliser, en faisant une large place aux illustrations pour gagner en lisibilité et en compréhension.

Ce document a été co-réalisé avec plusieurs professionnels de la propreté (association d'insertion et d'employeurs et entreprises privées du ménage).

Il a également reçu l'appui financier de l'Agence régionale de santé Bretagne, dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE 3).

Retrouvez la plaquette Agent de propreté : protéger sa santé & la qualité de l'air sur notre site Internet www.mce-info.org/publications (Sélectionnez le Filtre Santé-environnement) ou en version papier à la Mce à Rennes.

Des ateliers Nesting avec la Mutualité française de Bretagne

La Mutualité française de Bretagne organise régulièrement des ateliers interactifs de deux heures sur le thème « Ma maison change d'air ! ». L'objectif est de repérer les polluants de la maison et de limiter leur impact sur la santé des jeunes enfants. A travers différents jeux et exercices ludiques et interactifs, cet atelier apprend à repérer les polluants, leurs impacts sur la santé et, surtout, à identifier des alternatives plus saines et simples à mettre en œuvre. Les ateliers sont gratuits sur inscription.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement CTIC Bretagne - 02 99 30 35 50
info@mce-info.org - www.mce-info.org



Crédit photo : ambassadair.mce-info.org

Infos pratiques

Les biocides, des pesticides cachés dans nos maisons

Les biocides sont des pesticides au même titre que les produits phytosanitaires, mais ne sont pas utilisés pour les mêmes raisons :

- ♦ **Biocides** : protection des biens et des personnes (désinfectant, antiparasite, protection du bois ...)
- ♦ **Produits phytosanitaires** : protection des cultures (herbicides, insecticides, répulsif ...)

Ces produits ne sont pas soumis à la même réglementation. Ainsi, une molécule interdite dans un produit phytosanitaire peut cependant être autorisée dans un biocide !

Des impacts sur la santé humaine et notre environnement

- ♦ **Dans l'eau que nous buvons** : à cause de la solubilité des molécules ou de leur transport dans des matières en suspension, de nombreux biocides se retrouvent dans l'eau de nos rivières, avec le risque d'arriver jusqu'à l'eau de notre robinet.
- ♦ **Dans l'air que nous respirons** : la pollution de l'air intérieur serait 5 à 10 fois supérieure à celle de l'air extérieur.
- ♦ **Dans le sol qui produit nos aliments** : les biocides visent à éradiquer le vivant mais ne sont pas sélectifs. Une fois répandus dans la nature, ils sont potentiellement nocifs pour tous les autres êtres vivants.

Les bons gestes pour se passer des biocides

Pour chaque problème entraînant l'usage potentiel de biocides, il est possible de résoudre la cause, sinon de trouver des alternatives saines et efficaces. Bactéries et virus : des désinfectants sont régulièrement utilisés pour limiter la propagation des virus de saison. Ce sont aussi des biocides ! Vous pouvez nettoyer régulièrement et soigneusement vos mains à l'eau et au savon et préférer des produits naturels (vinaigre blanc, savon de Marseille, ...) ou éco-labellisés pour faire le ménage.

Le saviez-vous ? L'eau de javel est également un biocide : elle tue les bactéries (les bonnes comme les mauvaises) mais ne lave pas !

Pour apprendre à les identifier, prendre conscience de leurs impacts et trouver les solutions pour s'en passer, Eau et Rivières de Bretagne, la Maison de la bio 29 et la Mce ont réalisé une fiche d'information «Les biocides, des pesticides méconnus».

LES BONNS GESTES POUR SE PASSER DES BIOCIDES

- **Prévenir plutôt que guérir** : aérer quotidiennement le logement, utiliser des répulsifs naturels, gérer l'humidité, accepter la présence du vivant et la cohabitation...
- **S'informer sur la composition** des produits et matériaux achetés et préférer les alternatives écologiques,
- **Faire le tri dans ses placards** et déposer en déchetterie les biocides dans les conteneurs dédiés.

Retrouvez la fiche Les biocides, des pesticides méconnus sur notre site Internet www.mce-info.org/publications (Sélectionnez le Filtre Pesticides) ou en version papier à la Mce à Rennes.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement CTRC Bretagne - 02 99 30 35 50
info@mce-info.org - www.mce-info.org

RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

L'étude Pesti'home – Enquête nationale sur les utilisations domestiques de pesticides : <https://www.anses.fr>

Le grand Ménage : des recettes de produits ménagers écologiques faits maisons : <http://raffa.grandmenage.info/>

La qualité de l'air intérieur en détail : <http://interieur.cap-tair-bretagne.com/>

Le ministère de la transition écologique : <https://www.ecologie.gouv.fr/produits-biocides>

CONTACTS



Eau et Rivières de Bretagne

2 rue Crec'h Ugen, 22 810 Belle-Isle-en-Terre
www.eau-et-rivieres.org



Maison de l'agriculture bio 29

Ecopôle, 29 460 Daoulas
www.bio29.fr



Maison de la consommation et de l'environnement

48 bd Magenta, 35 000 Rennes
www.mce-info.org

Crédit photo : www.mce-info.org

Infos pratiques

Cet hiver, c'est le moment de faire une mesure du radon

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle inodore et incolore. Il est présent principalement dans les sous-sols granitiques et volcaniques. La Bretagne est donc concernée pour une grande partie de son territoire. A l'air libre, ce gaz est dilué ; sa concentration est donc faible. Au contraire, dans l'atmosphère plus confinée d'un bâtiment, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées.

En France, le radon constituerait la seconde cause de décès par cancer du poumon après le tabac et devant l'amiante. En Bretagne, environ 20 % des décès par cancer du poumon serait attribuable au radon. Le risque de développer un cancer du poumon est en outre multiplié par 20 lorsqu'on associe l'exposition au tabac et au radon.

Suis-je exposé.e ?

Les communes sont classées par potentiel radon :

- ♦ potentiel faible (zone 1),
- ♦ potentiel moyen (zone 2),
- ♦ potentiel élevé (zone 3).

Les quatre départements bretons sont concernés par des communes situées en zone 2 et 3. Une carte établie par l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN) précise le potentiel radon de chaque commune : www.irsn.fr.

Comment mesurer le radon dans son logement ?

Vous pouvez connaître la concentration en radon dans votre habitation en effectuant des mesures à l'aide de dosimètres. Ils sont vendus sur Internet environ 25 € (résultats compris).

Ces dosimètres sont à installer dans les pièces de vie au niveau le plus bas du bâtiment (salon, chambre), au minimum 2 mois, durant la période de chauffe hivernale. L'ARS (Agence régionale de la santé) Bretagne propose, sur son site Internet, une liste de fournisseurs de dosimètres : www.bretagne.ars.sante.fr/le-radon.

Sachez aussi que si vous habitez Rennes, dans le cadre du projet Ambassadeur Air, la Mce peut vous prêter un kit radon qui doit rester durant 2 mois (en automne-hiver) dans une pièce de vie (au rez-de-chaussée ou 1er étage). Pour cela, il suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne sur www.mce-info.org/ambassadeur/.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement CTCR Bretagne - 02 99 30 35 50
info@mce-info.org - www.mce-info.org

LES BONNS GESTES À ADOPTER



Étanchéifier

- Assurez l'étanchéité des voies potentielles d'entrée du radon vers les pièces de vie (fissures, planchers...).



Bien ventiler

- Vérifiez le bon fonctionnement du système d'aération et entretenez le régulièrement.
- N'obturez pas les grilles d'aération.
- Ventilez le vide-sanitaire ou le sous-sol lorsqu'ils existent.



Pour les fumeurs : engagez une démarche active de sevrage tabagique.

Et, dans tous les cas : de l'air !

- Aérez les pièces du logement au moins 10 minutes par jour, hiver comme été.

Si des concentrations élevées persistent après la mise en œuvre de ces gestes, contactez un professionnel du bâtiment.

<https://www.bretagne.ars.sante.fr>



LE SAVIEZ-VOUS ?

A savoir si vous vendez, achetez ou louez un logement

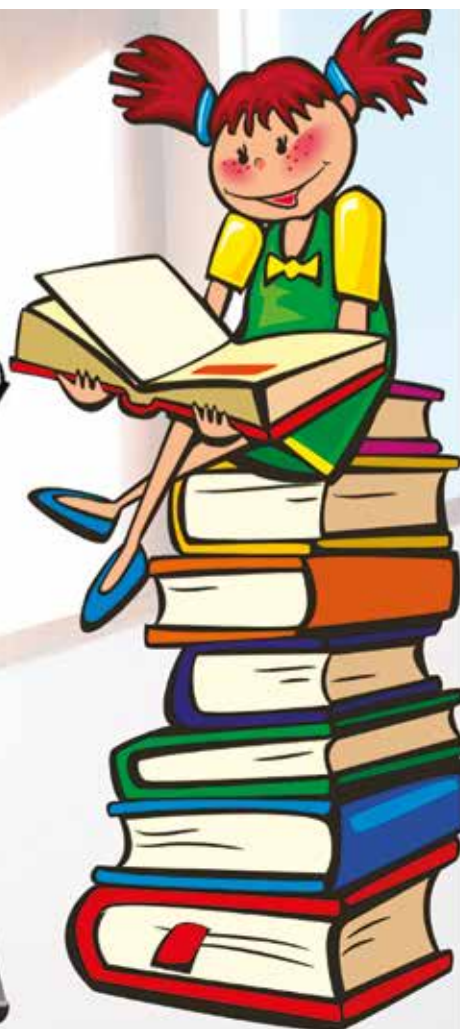
L'article L.125-5 du code de l'environnement prévoit la délivrance, par le vendeur ou le bailleur, d'une information sur le potentiel radon de la commune aux futurs acquéreurs et locataires de biens immobiliers (état des risques naturels et technologiques). Dans les communes à « potentiel radon significatif », l'état des risques naturels et technologiques sera complété, à terme, par une fiche sur le radon, ses risques et les mesures pour réduire l'exposition.



BIBLIOTHÈQUE

MARIE PELLAN

LUNDI : 16H30-17H30 (PÉRIODE SCOLAIRE)
MARDI : 16H30-17H30 (PÉRIODE SCOLAIRE)
MERCREDI 10H-12H
JEUDI 14H-17H30
VENDREDI 14H-17H30
SAMEDI 11H30-12H30
DIMANCHE 11H30-12H30



Carte gratuite

Aux moins de 25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, minima sociaux et AAH

10 euros par an

Aux adultes de plus de 25 ans



ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Emma LE LAN.....17/05/2022
Alexya KERMORVANT.....09/06/2022
Domitille BOUGARAN.....28/08/2022

CONDOLÉANCES

André TANGUY.....01/08/2022
Gérard LE RUYET.....01/09/2022
Marcel ROUSSIN.....12/09/2022
Gisèle ROHAT.....27/10/2022

FÉLICITATIONS

Néant



HÉBERGEMENTS

Gîtes ruraux

M ^r Beranger Laurent	Kerguillerm	02 97 36 02 25
M ^r Bizien Marc	Beg-ar-Lann	06 30 20 87 83
M ^{me} Gillard Sandra		
M ^r et M ^{me} Lidec Gildas	Guerlé	02 98 71 75 55
M ^{mes} Cosnard (mère et fille)	Kerouannec	09 98 66 22 76

Chambres d'Hôtes

Domaine de « Kerouannec »	Kerouannec	09 98 66 22 76
---------------------------	------------	----------------

Camping

Camping des écureuils	Ty-Nevez- Kerguillerm	06 49 95 71 26
-----------------------	-----------------------	----------------



ASSISTANTES MATERNELLES

Le Gall Frédérique	Kerloquet	06 32 29 60 26
Penvern Marie-Josée	Ty-Meur	02 98 71 71 67
Heuline Jonquet Vanessa	4 Kervinel	06 66 54 64 51



MAIRIE

8, place de l'Église - 29 300 GUILLIGOMARCH
Tél. 02 98 71 72 86
mairie@guilligomarch.com - www.guilligomarch.com

Horaires d'ouverture

Lundi	9h à 12h / 14h à 17h
Mardi	9h à 12h / 14h à 17h
Mercredi	9h à 12h / Fermé
Jeudi	9h à 12h / Fermé
Vendredi	9h à 12h / 14h à 17h
Samedi	Permanence des élus de 10h30 à 12h

Permanences des élus

Alain Follic	Du lundi au samedi à partir de 10h30 et sur rendez-vous
Stéphane Perrot	Samedi : 10h30 à 12h
Bruno Morel	Samedi : 10h30 à 12h
Isabelle Le Roux	Mardi : 10h30 à 12h



LES ARTISANS & COMMERÇANTS

COUVERTURE ZINGUERIE CHARLES

Couvreur
Kerform
02 98 71 25 16

LAURENT YANNICK

Scaër Maintenance
Traoulé
02 98 71 73 81

NEMS

Spécialité Laotiennes
Stand Marché de 10h30 à 12h15
07 67 35 11 50

CHRISTIEEN LUC ET NELLY

Rénovation - Espaces verts
Kermentec
02 98 71 72 95

LE TEUFF GILLES

Terrassement Assainissement TP
Bel-Air
06 75 12 82 56

PETITS SECRETS ENTRE POTS D'ARZANO

Vente confitures caramels et crêpes
Chaque samedi : 11h45 à 12h30
02 98 96 03 23

CLÉREN CHRISTOPHE

Peintre décorateur
Kerouannec
02 98 71 28 52

LE VOUEDDEC MARC

Pose de carrelage
Kervichel
06 50 41 88 38

PIZZ N'BREIZH

Chaque mercredi soir : Place de l'Église
06 84 58 78 30

COUÉ ARNAUD

Artisan peintre
Kerguillerm
07 62 73 84 86

LES RUCHERS DU SCORFF

Miel chufféré
Lieu-dit Guerlé
06 16 04 05 67

PUREN EMMANUEL

Rénovation immobilière
Keryot
06 20 25 66 58

ESPACE COIFFURE FLORENCE

Chaque jeudi Place de l'Église
06 08 60 55 51

LES GRIGRIS DE GRIMALKIN

Mode et accessoires
Kerouannec
06 61 26 81 03

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES BRETONNES

Kervinel
02 98 71 71 80

GAEC DE SAINT-COAL

Vente de produits laitiers fermiers
Saint-Coal
06 99 62 50 95

LE ROUX THIERRY

Menuiserie DLR
6, rue du Guernevez
02 98 71 57 24

STÉPHANE FARAUT

Photographe
06 83 26 19 76

GOUEDDRANCHE THIERRY

Artisan spécialisé d'anches doubles
Kerroc'h
07 84 08 39 02

MOREAU MARC

Menuiserie Charpente Couverture
Kernouarn
06 23 58 77 56



SERVICE DE SANTÉ

CENTRE DE SANTÉ INFIRMIER

Rue du Hent Don
Querrien
02 98 71 32 57

CENTRE DE SANTÉ INFIRMIER

3 rue de Kéralvé
Arzano
02 98 71 73 34

MÉLANIE SAUVERVALD CABINET INFIRMIER

8 rue des roches du diable
Locunolé
02 98 06 89 69

DOCTEUR LE NEVEZ

3 rue de Kéralvé
Arzano
02 98 09 57 16